

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : Opération de dépistage préventif à Oyonnax

Bourg-en-Bresse, le 11 septembre 2020

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la préfecture de l'Ain et avec le soutien de la ville d'Oyonnax, organise une opération de dépistage préventif et gratuit, destiné particulièrement aux personnes âgées de 15 à 40 ans, le mercredi 16 septembre 2020 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le jeudi 17 septembre 2020 de 9h30 à 13h.

Depuis plusieurs semaines, il est constaté une recrudescence des contaminations à la Covid-19 sur l'ensemble du territoire national. Le département de l'Ain enregistre également une augmentation du nombre de personnes atteintes par la Covid-19, avec un taux d'incidence* de 63,6 pour 100 000 habitants et un taux de positivité* de 5,51 % (données Santé publique France portant sur la semaine 36), passant ainsi en vulnérabilité élevée. La ville d'Oyonnax est particulièrement touchée avec une incidence hebdomadaire de 84,7 pour 100 000 habitants (source Santé publique France) et un taux de positivité de 5,9% (semaine 35).

Dépister permet de diagnostiquer les personnes qui seraient atteintes de la Covid-19, et notamment celles qui ne présenteraient pas de symptômes, afin de casser les chaînes de transmission : près de la moitié des personnes pour lesquelles le test RT-PCR s'avère positif ne présentent aucun symptôme mais sont susceptibles de transmettre la Covid-19 à leurs contacts proches.

L'opération, qui se tiendra les 16 et 17 septembre, est organisée avec le soutien actif de la mairie d'Oyonnax et le concours des équipes des Centres hospitaliers de Fleyriat et d'Oyonnax, et du SDIS de l'Ain, chargées d'effectuer les prélèvements. Les analyses des tests seront réalisées par le laboratoire Novelab.

Le dépistage est ouvert à tous ; toutefois il vise particulièrement les personnes de la tranche d'âge 15 - 40 ans pour lesquelles le taux d'incidence est le plus élevé. Le test est réalisé sans prescription médicale et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Le dépistage aura lieu le mercredi 16 septembre 2020 de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le jeudi 17 septembre 2020 de 9h30 à 13h, à Valexpo, 88 Cours de Verdun, 01100 Oyonnax.
Il sera accessible sans rendez-vous.

Benoît HUBER, sous-préfet des arrondissements de Gex et de Nantua, sera présent aux côtés de Catherine MALBOS, directrice de la délégation départementale de l'ARS pour **un point presse mercredi 16 septembre 2020 à 10h30**.

Les tests sont des prélèvements naso-pharyngés (RT-PCR), réalisés par les professionnels de santé qui permettent de déterminer si une personne est actuellement porteuse du virus.

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr
Préfecture : 04 74 32 78 66 - pref-communication@ain.gouv.fr
Mairie d'Oyonnax : 06 77 05 39 00 - frederic.rigal@oyonnax.fr

45 avenue Alsace-Lorraine
01012 Bourg-en-Bresse Cedex



www.ain.gouv.fr

Cette campagne de dépistage sera menée dans le respect des gestes barrières, avec obligation du port du masque.

Les personnes devront être munies de leur carte vitale, de leur carte d'identité et d'un stylo. Les personnes âgées de moins de 18 ans devront soit venir accompagnées d'un de leurs parents, soit munies d'une autorisation parentale sur « papier libre ».

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, la préfecture et la ville d'Oyonnax encouragent fortement les habitants à participer à ce dépistage gratuit. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans le département.

** Le taux d'incidence est le nombre de cas rapporté au nombre d'habitants ; le taux de positivité est le nombre de tests positifs divisé par le nombre total de tests effectués.*

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture : 04 74 32 78 66 - pref-communication@ain.gouv.fr

Mairie d'Oyonnax : 06 77 05 39 00 - frederic.rigal@oyonnax.fr